

Bulletin Municipal de Puybrun - 2017



carte pour
santé moi
in. y'ai fait
et j'ai repris mon
mais vous quitte
rent la



La page 2017 qui se tourne a démontré, une fois de plus, la nécessité de s'adapter aux diverses décisions dictées par l'Etat.

La mise en place de la nouvelle communauté de communes (CAUVALDOR), bien que très complexe, s'installe pour, espérons-le, une politique plus construite, plus efficace et plus réaliste.

Devant la forte mobilisation des associations d'élus, le transfert de l'eau et de l'assainissement prévu pour 2020 semble, pour le moment, en suspens : bonne nouvelle pour nous qui savons gérer au quotidien un service pouvant être qualifié d'exemplaire tant en qualité qu'en coût.

Tout transfert de compétence forcé n'est pas souhaitable surtout lorsque les services concernés, déjà mis en place par les communes, ont fait leur preuve et donnent entière satisfaction.

Le transfert de toute la voirie communale au 1^{er} janvier 2018 nous interpelle et nous interroge quant à une réelle équité sur le territoire : soyons vigilants.

Les travaux d'enfouissement rue des Arts étant terminés (ne manque plus que le passage en souterrain des réseaux France Télécom), le conseil municipal s'est positionné auprès du service « Voirie » de CAUVALDOR pour une réfection totale de cette rue dans le schéma « Cœur de village ».

Les travaux de réhabilitation du parvis « Mairie-Eglise-Poste », maintenant terminés, donnent une autre image valorisante de la Bastide.

Cet embellissement devrait se poursuivre en 2018 par une réfection des façades du bâtiment « Mairie - Poste ».

Le recensement réalisé en janvier 2017 fait une fois de plus ressortir une hausse significative de la population qui devrait dépasser les 1.000 habitants.

L'attractivité de notre village, grâce à ses commerces dynamiques et ses nombreuses manifestations, n'est plus à démontrer.

Poursuivons donc cet élan, échangeons nos idées plus souvent et construisons ensemble pour une vie meilleure.

Bonne et heureuse année à tous.

Le Maire, Jacques LORBLANCHET



SOMMAIRE

INFORMATIONS MUNICIPALES - Pages 1 à 7

- Editorial
- Brèves
- Etat-Civil 2017
- Finances 2017 : Commune - Eau - Assainissement
- Travaux 2017

INFORMATIONS GÉNÉRALES - Pages 8 à 14

- CAUVALDOR - Une intercommunalité en devenir
- Pacs
- Papiers
- Environnement
- Santé

LA VIE DE NOTRE VILLAGE - ASSOCIATIONS - Pages 16 à 30

LOISIRS - Pages 31 et 32



MAIRIE

160, Place Grande
46130 PUYBRUN

Tél. : 05.65.38.53.25

Fax : 05.65.38.81.10

mairie-puybrun@info46.fr

www.puybrun.fr

Accueil du public

du lundi au vendredi
de 9h à 12h
Samedi de 10h à 12h

Monsieur le Maire

Lundi - mardi - jeudi - vendredi
10h30 - 12h

Assistante sociale

Sur R.D.V. au 05.65.53.46.20



TRÉSOR PUBLIC

RÈGLEMENT DES FACTURES

Depuis le 1^{er} janvier, le Centre des Finances Publiques est transféré à Saint-Céré : 4, Place Bourseul.

Dorénavant, toutes les factures doivent être **impérativement** réglées à cette adresse soit par courrier (chèque), par virement ou en espèces.

**NOUVEAUX HORAIRES
LA POSTE DE PUYBRUN**

Mardi au Vendredi

8h45 - 11h30

Samedi

8h30 - 10h30



Quelques chiffres sur l'urbanisme

Cette année, nous avons enregistré :



9 permis de construire, dont :

- 5 maisons d'habitation
- 1 entrepôt
- 1 bâtiment de bureaux
- 1 garage
- 1 auvent

1 permis modificatif

2 permis de démolir

22 dépôts de CU d'information

7 dépôts de CU opérationnels

31 déclarations préalables, dont :

- 5 créations d'ouvertures
- 8 réfections de toitures
- 3 vérandas
- 4 abris de jardin
- 3 divisions foncières
- 2 ravalements de façades
- 2 poses de panneaux photovoltaïques
- 1 aire de stationnement
- 1 aménagement intérieur
- 1 couverture d'une cour intérieure
- 1 piscine

GARDES DES PHARMACIES



Samedi 20 au vendredi 26 janvier 2018	Pharmacie Simon Saint-Céré
Samedi 27 janvier au vendredi 02 février 2018	Pharmacie d'Orlinde Bretenoux
Samedi 03 février au vendredi 9 février 2018	Pharmacie de PUYBRUN
Samedi 10 février au vendredi 16 février 2018	Pharmacie de la Cère Biars-sur-Cère
Samedi 17 février au vendredi 23 février 2018	Pharmacie d'Orlinde Bretenoux
Samedi 24 février au vendredi 02 mars 2018	Pharmacie Sourie Saint-Céré



Listes électorales

Le nombre d'inscrits sur la liste principale (électeurs français) au 31 décembre 2017 est de **757**, dont :

- 351 électeurs et 406 électrices.

Nous avons enregistré : 28 inscriptions et 24 radiations.

Le nombre d'inscrits sur les listes complémentaires municipales et européennes (électeurs européens) au 31 décembre 2017 est de **7**, dont :

- 5 électeurs et 2 électrices.

Nous n'avons enregistré aucune inscription ou radiation.

ETAT CIVIL 2017

Nous avons pour usage d'annoncer l'État Civil de notre commune (naissances, mariages, décès) sur notre feuille d'information communale « Le Tambour » et sur le Bulletin Municipal annuel ; mais **nous avons aussi l'obligation d'en demander l'autorisation aux personnes concernées** (article 9 du Code Civil), c'est pourquoi, tous les actes ne sont pas mentionnés ci-dessous.

NAISSANCES



- Alicia** d'Elodie DUMAS et Mathieu JUDICIS, le 21 janvier à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
Milo de Sandra MOISSINAC et Nicolas MONTBERTRAND, le 19 février à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
Elyana de Louisa POLLET et Anthony CHAUMONT, le 12 mars à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
Irelia de Pauline RIVIÈRE et Charley BELHOCINE, le 30 mars à Tulle (Corrèze)
Rémi de Justine MISPOULET et Pierre TAURISSON, le 17 avril à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
Emma DELCOL de Sophie DELAIR et Fabien DELCOL, le 21 octobre à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)

MARIAGES



- Hélène PEGUIN** et **Vincent DANIS**, le 25 février
Hazel COYLE et **Julien LABROUSSE**, le 06 mai
Virginie TÊTELIN et **Patrick MONEDIÈRE**, le 27 mai
Amélie REYNIER et **Benoît MAZET**, le 17 juin
Sylvie HARDY et **Hervé FRANCESCHI**, le 05 août
Marie-Pierre LAVILLE et **Eric LABROUSSE**, le 26 août
Francine PUECH et **Didier LABOUYGUES**, le 26 août
Catherine AUDOUIN et **Michel PICAULT**, le 02 septembre

DÉCÈS



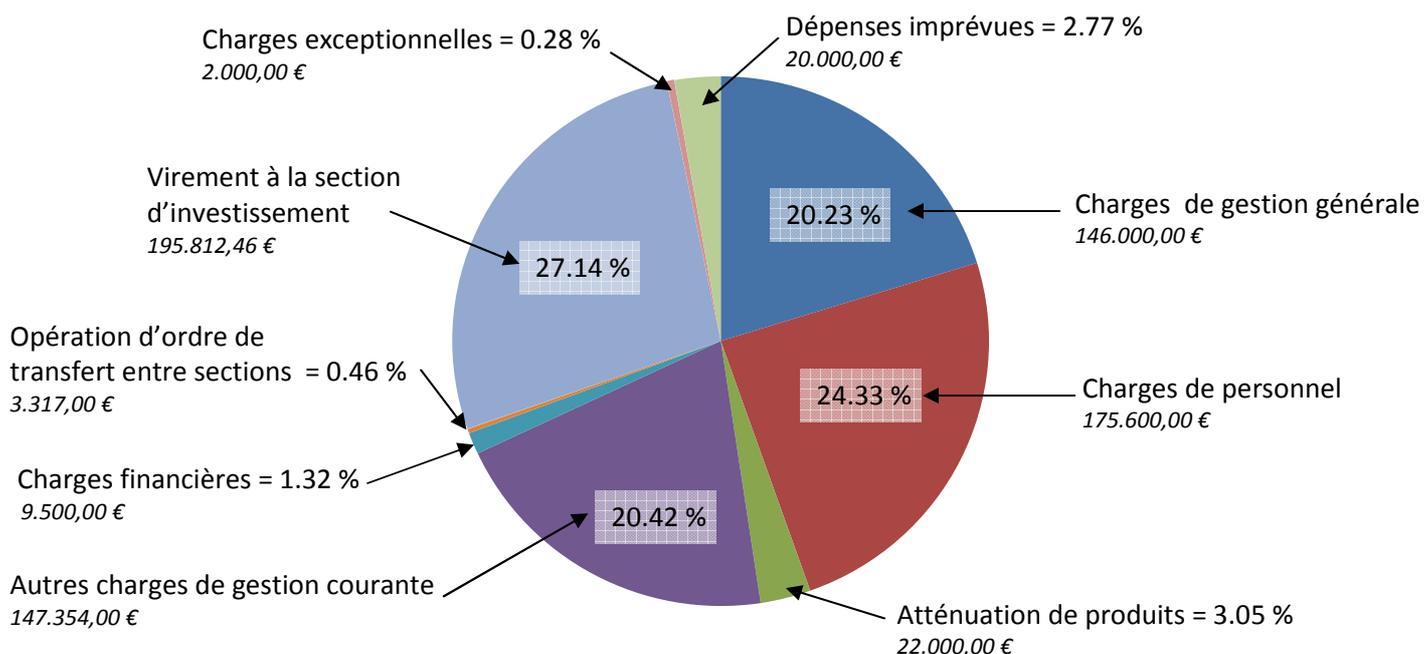
- André CAZELLE**, à l'âge de 89 ans, le 12 janvier à Puybrun (Lot)
Marie Jeanne JAMMES, à l'âge de 95 ans, le 15 janvier à Saint-Céré (Lot)
Emile (Georges) GÉRAUD, à l'âge de 88 ans, le 1^{er} mars à Saint-Céré (Lot)
Gérard MARIOT, à l'âge de 72 ans, le 13 mars à Girac (Lot)
Valérie CRUEGHE, à l'âge de 53 ans, le 25 avril à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
Robert MONCANY, à l'âge de 87 ans, le 03 mai à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
Hélène DUBLANGE, à l'âge de 45 ans, le 30 mai à Saint-Céré (Lot)
Michelle DULAURENT, à l'âge de 86 ans, le 07 juillet à Saint-Céré (Lot)
Albert HURAUX, à l'âge de 82 ans, le 11 août à Saint-Céré (Lot)
Marie LACAM, à l'âge de 78 ans, le 18 août à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
Eugène QUILLIER, à l'âge de 74 ans, le 15 septembre à Saint-Céré (Lot)
Micheline BELLOT, à l'âge de 81 ans, le 29 septembre à Saint-Céré (Lot)
Simone BERGUES, à l'âge de 90 ans, le 19 novembre à Bretenoux (Lot)

FINANCES 2017

BUDGET DE LA COMMUNE

DÉPENSES

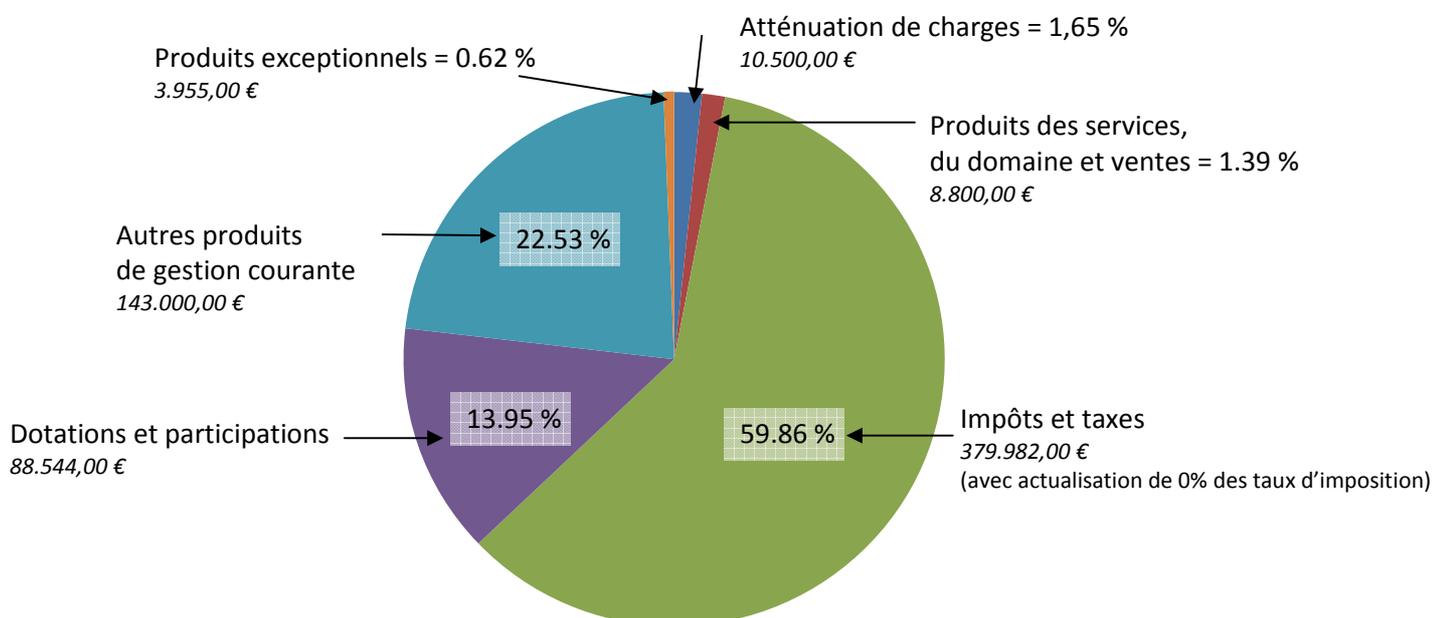
Le budget global en dépenses de la section de fonctionnement s'élève à **721.583,46 €** réparti comme suit :



RECETTES

Les recettes sont évaluées à **634.781,00 €**

Excédent de fonctionnement reporté de **86.802,46 €**, soit un total de **721.583,46 €**.



BUDGET DU SERVICE DE L'EAU

Dépenses définies à **160.679,99 €** pour des recettes de **62.327,00 €** auxquelles il faut ajouter un résultat reporté de **98.352,99 €**, soit un total de **160.679,99 €**

BUDGET DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Dépenses définies à **171.202,25 €** pour des recettes de **101.733,00 €** auxquelles il faut ajouter un résultat reporté de **69.469,25 €**, soit un total de **171.202,25 €**.

Pour l'année 2018, la commune n'augmentera pas ses tarifs eau et assainissement (abonnement et consommation). Mais comme chaque année, l'Agence de l'Eau « Adour Garonne », fixe le nouveau montant des redevances. La totalité de ces taxes est reversée intégralement à cet organisme.

EAU				
Année	Abonnement	Consommation m ³	Redevance pollution m ³	Redevance prélèvement eau m ³
2016	45 euros	0,55 euros	0,315 euros	0,050 euros
2017	45 euros	0,55 euros	0,32 euros	0,060 euros
2018	45 euros	0,55 euros	0,33 euros	0,070 euros

ASSAINISSEMENT			
Année	Abonnement	Consommation m ³	Redevance modernisation réseau collectif m ³
2016	44,00 euros TTC	0,44 euros HT	0,24 euros
2017	44,00 euros TTC	0,44 euros HT	0,245 euros
2018	44,00 euros TTC	0,44 euros HT	0,25 euros

L'agence de l'eau vous informe

Le Saviez-vous ?

La part des redevances perçues par l'agence de l'eau représente en moyenne 20 % du montant de la facture d'eau.

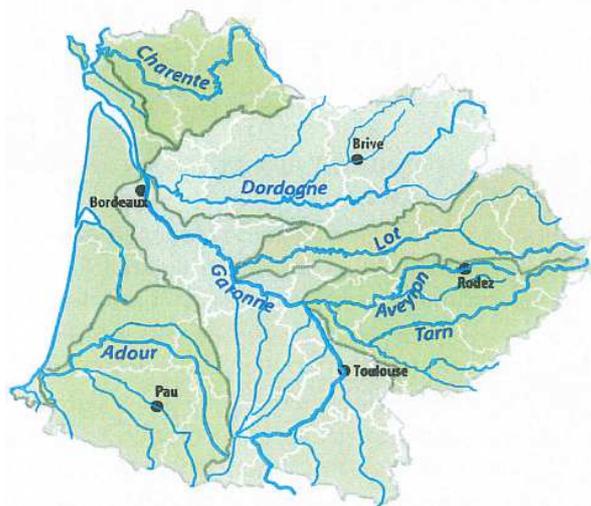


Pourquoi des redevances ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès des usagers (consommateurs, activités économiques) en application des principes de prévention et de réparation des dommages à

l'environnement (*Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006*).

La majeure partie des redevances est perçue via la facture d'eau payée par les abonnés domestiques aux services des eaux (mairies ou syndicats d'eau ou leurs délégataires). Chaque habitant contribue ainsi individuellement à cette action au service de l'intérêt commun et de l'environnement, au travers du prix de l'eau.



La carte d'identité du bassin Adour-Garonne

Le bassin Adour-Garonne couvre les bassins versants des cours d'eau qui, depuis les Charentes, le Massif Central et les Pyrénées, s'écoulent vers l'atlantique (115.000 km², soit 1/5^e du territoire national).

Il compte 120.000 km de cours d'eau, d'importantes ressources souterraines et un littoral d'environ 630 km.

Sur ses 6.800.000 habitants, 30 % vivent en habitat éparés.

C'est un bassin essentiellement rural : sur les quelques 7.000 communes, 35 comptent plus de 20.000 habitants, ces dernières rassemblent 28% de la population.

Suivez l'actualité

de l'agence de l'eau Adour-Garonne :

www.eau.adour.garonne.fr

PRIX DE L'EAU**Citoyens, élus,
mouillez-vous !**>>>> Signez la pétition <<<<<
>>>> sur www.amrf.fr <<<<<**Prix de l'eau : mobilisez-vous avec tous les ruraux du Pays**

Chers administrés,

Notre village avec ses habitants fait partie des 33 000 communes rurales de notre pays. Au total, nous sommes plus de 22 millions de ruraux à habiter dans ces communes.

C'est une force que nous devons mobiliser pour une juste cause : la lutte pour le maintien d'un prix de l'eau raisonnable.

Or, il y a aujourd'hui un risque. Celui que les outils qui gèrent notre réseau d'eau soient supprimés au profit d'une organisation plus grosse et moins agile. Si rien n'est fait, une loi, votée en 2015, imposera aux communes de renoncer à une gestion sobre et efficace garantissant un prix inférieur à ce que les gros réseaux proposent.

Pour cela, je vous invite à signer (et faire signer) une pétition, initiée par l'Association des maires ruraux de France (AMRF), dont nous sommes membres. En signant ce texte, vous aidez les maires à interpeller le Gouvernement et le Parlement (Assemblée nationale et Sénat) pour réviser le caractère obligatoire du transfert de ces compétences et garantir un mode de gestion qui n'aboutisse pas à confier la gestion à des opérateurs motivés par la seule rentabilité économique et donc au final à une hausse du prix de l'eau.

Pour signer la pétition, 4 possibilités s'offrent à vous :

- rendez-vous sur le site www.change.org en recherchant la pétition « **PRIX DE L'EAU – CITOYENS, ÉLUS, MOUILLEZ-VOUS !** »
- tapez directement l'url suivante : <http://bit.ly/2is0fUw>
- aller sur la page d'accueil du site de l'AMRF (www.amrf.fr)
- si vous n'avez pas Internet, demandez à signer la pétition papier disponible en Mairie.

Comptant sur votre engagement.

Le Maire.

TRAVAUX 2017



Installation d'un nouveau Columbarium de 18 cases au cimetière pour un montant de 12 684,80 € financé comme suit :

- Réserve parlementaire : ..2 000,00 €
- D.E.T.R. (2018) :3 171,20 €
- Autofinancement :7 513,60 €

Tarifs des concessions

- Concession de 30 ans : ... 400,00 €
- Concession perpétuelle : 700,00 € *auxquels s'ajouteront les droits d'enregistrement.*

L'ancien Columbarium a été restauré.



Elagage des platanes du Coustalou pour un montant de 1 131,00 € H.T.

Elagage du chêne à l'ancien puits pour 648,00 € H.T.

Remplacement menuiseries et fenêtres : Ecole, Poste, logement, (isolation, économie d'énergie) financé comme suit :

- Mairie : 7 466,00 € H.T. *à réaliser (en attente D.E.T.R. - F.R.I. et F.A.S.T. 2018)*
- Poste : 2 660,00 € H.T. *réalisé*
- Logement : 5 742,00 € H.T. *réalisé*
- Avant toit école : 1 300,00 € H.T. *réalisé*

Travaux réalisés par l'entreprise Ferrié

- Fenêtres de l'école : 4 686,00 € H.T. *réalisé* (entreprise CM Menuiserie)

Travaux accessibilité bâtiments publics (Mairie, Poste) + aménagement cœur du village (Parvis mairie, église) financés comme suit :

- Travaux : 94 645,00 € H.T.
- Honoraires : 16 920,75 € H.T.

Subventions

- D.E.T.R. : 25 956,00 € - *acquis*
- F.A.S.T. : 11 710,00 € - *acquis*
- F.R.I. : 10 400,00 € - *acquis*
- Réserve parlementaire : ... 2 300,00 € - *acquis*
- Amendes de Police : 10 411,39 € - *acquis*
- C.D.G. du Lot : *demandée*
- Cauvaldor - Fonds de concours : . *demandée*



Autofinancement : en fonction des subventions demandées en cours et en attente d'attribution (actuellement : 50 788,36 €).

Voirie 2017

- **Réfection de la route du four à chaux aux dernières maisons des « Granjous ».**
Coût : 14 579,20 € H.T. (entreprise TPJ)
- **Ralentisseur type plateau avec passage piétons entre le parking et l'école :**
Coût : 6 964,10 € H.T. (entreprise COLAS)

Rappel

La compétence voirie qui jusqu'alors incombait aux municipalités, est transférée à CAUVALDOR à compter du 1^{er} Janvier 2018. A l'avenir, toutes les décisions relatives aux travaux de voirie seront prises par la communauté de communes.

Les communes devront verser annuellement une « taxe voirie » à CAUVALDOR qui sera de :

- 1 300,00 € du km pour les voies communales
- 2 000,00 € pour les places
- 5 000,00 € du km pour la voirie urbaine.

Malgré cette taxe, les besoins existants sur la commune ne seront pas forcément réalisés s'ils ne sont pas jugés nécessaires et prioritaires par CAUVALDOR qui sera seul décisionnaire.

C'est pour cette raison que les travaux de réfection de la rue des Arts, suite à l'enfouissement des réseaux, n'ont pu être réalisés à ce jour.

Toutefois, la municipalité s'est positionnée dans le cadre du programme voirie 2018 de CAUVALDOR afin de réaliser ces travaux.

Achat d'une borne « Propreté-Hygiène-Canine » au prix de 225,00 € H.T.

Merci de bien vouloir les utiliser. Nous constatons encore trop de déjections canines sur la place dues vraisemblablement à des chiens en trop grande liberté.

CAUVALDOR

UNE INTERCOMMUNALITÉ EN DEVENIR

La Communauté de Communes Causse et Vallée de la Dordogne est née en 2015 de la fusion de 6 communautés de communes du Nord du Lot : Pays de Gramat, Haut Quercy Dordogne, Martel, Padirac, Saint-Céré, Souillac-Rocamadour. Elle regroupait alors 62 communes et plus de 37 500 habitants.

Comme partout en France, en 2016, le Lot a connu une nouvelle vague de modification des périmètres des intercommunalités. Ainsi, au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes Cère et Dordogne et la commune nouvelle de Sousceyrac-en-Quercy ont fusionné avec Cauvaldor, qui est ainsi devenu l'une des plus grandes communautés du Lot regroupant 79 communes et plus de 48 000 habitants.

Les compétences

La Communauté de communes porte des projets, actions et services dans les domaines de compétences qui sont les siens :

Aménagement de l'espace - Développement économique - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage - Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés - Protection et mise en valeur de l'environnement - Politique du logement et du cadre de vie - Création, aménagement et entretien de la voirie - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire - Action sociale d'intérêt communautaire - Création et gestion de Maisons de service au public - Culture - Assainissement non collectif - Soutien aux écoles de sport - Petite enfance, enfance, jeunesse.

Outre les compétences obligatoires édictées par la loi, les compétences des communautés de communes peuvent être optionnelles ou facultatives. Dans tous les cas, elles relèvent de l'intérêt communautaire, c'est-à-dire que les élus communaux et intercommunaux ont considéré que leur étendue, leur objet, leur dimension financière, ou leur rayonnement requièrent une gestion à l'échelon intercommunal.



La liste des compétences et de leur intérêt communautaire est consultable sur le site internet www.cauvaldor.fr, rubrique « La collectivité ».

La gouvernance

Sous la présidence de Gilles Liébus, les décisions prises par les élus de Cauvaldor suivent un processus en trois étapes : Commissions, Bureau et Conseil.

Le Conseil communautaire composé de 109 élus issus des Conseils municipaux décide de la réalisation des projets et actions à mettre en œuvre.

Le Bureau compte 34 membres (le Président, 15 vice-présidents et 18 conseillers communautaires). Il examine les propositions des commissions, il a délégation de l'assemblée sur certains points et prépare le Conseil communautaire.

Les commissions thématiques, au nombre de 11, sont composées d'élus communautaires et municipaux. Un vice-président les pilote. Elles formulent des propositions qui sont ensuite soumises au Bureau :

- Finances - Fiscalité – Budget : Pierre DESTIC
- Culture-Patrimoine : Alfred TERLIZZI
- Développement économique : Christian DELRIEU
- Urbanisme-Planification : Raphaël DAUBET
- GEMAPI : Francis AYROLES
- Enfance-Jeunesse : José SANTAMARTA
- Voirie-Bâtiments : Thierry LAVERDET
- AEP-Assainissement : Elie AUTEMAYOUX
- Social-solidarité : Michel SYLVESTRE
- Activités et équipements sportifs : Christophe PROENCA
- Environnement : Francis LABORIE



La composition du Conseil communautaire, la liste des vice-présidents et la composition du Bureau sont disponibles sur le site internet www.cauvaldor.fr, rubrique « La Collectivité ».

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En plus de ces instances règlementaires, et dans le souci de conserver une gestion de proximité, le territoire est divisé en 4 pôles territoriaux. Ils ont vocation à gérer les équipements communautaires et sont le lieu d'exercice des commissions d'élus locaux chargées de recenser les besoins de leur secteur et de faire remonter leurs propositions au Conseil communautaire. Chaque pôle est sous la responsabilité d'un vice-président :

- Martel - Payrac - Souillac – Rocamadour : Jeannine AUBRUN
- Biars-sur-Cère - Bretenoux – Vayrac : Hugues DU PRADEL
- Saint-Céré - Sousceyrac-en-Quercy : Monique MARTIGNAC
- Gramat – Padirac : Thierry CHARTROUX

Quelques chiffres

79 communes - 47 337 habitants

11 réunions de Bureau, 9 Conseils communautaires et près de 600 délibérations votées en 2017.

Un budget cumulé de près de 60 millions d'euros (un budget principal et 23 budgets annexes)

Près de 10 000 titres et mandats émis sur 2017 (budget principal et budgets annexes compris)

 Davantage d'information sur le site internet www.cauvaldor.fr

PACS



L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48)

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Pour pouvoir conclure un Pacs, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer, en fournissant certains papiers.

Ainsi :

- Les futurs partenaires devront avoir leur résidence principale sur la commune où ils veulent enregistrer leur Pacs.
- Ils doivent être majeurs, être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions), ne pas être déjà mariés ou pacés et ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs.

Ils devront déposer :

- La convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726*02) dûment complétée.
- La déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02).
- La carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité des deux partenaires .
- La copie intégrale de l'acte de naissance avec indication de la filiation de moins de 3 mois.

Des pièces complémentaires seront demandées dans les cas particuliers : partenaires veufs ou divorcés, sous curatelle ou sous tutelle, étrangers.

Les partenaires doivent se présenter en personne et ensemble lors de la signature de la convention.

Après avoir enregistré le Pacs, l'officier d'état civil ne garde pas de copie de la convention. Elle est restituée aux partenaires. Il transmet ensuite l'information aux services de l'état civil. Le Pacs figure en mention marginale sur l'acte de naissance des partenaires.

Comme pour le dépôt d'un dossier de mariage, un délai d'une quinzaine de jours sera nécessaire pour vérifier la complétude et la recevabilité du dossier.



L'officier d'Etat Civil n'a compétence que pour l'enregistrement du Pacs.

Pour tous renseignements concernant la convention elle-même : aide matérielle, solidarité des partenaires, régimes des biens ou toutes autres questions de droit civil, il est vivement conseillé de se rapprocher d'un notaire.

PAPIERS

CARTES D'IDENTITÉ - PASSEPORTS



Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports doivent être désormais déposées auprès d'une Mairie équipée d'une station de recueil.

Vous devez prendre obligatoirement rendez-vous pour déposer le dossier.

Les mairies les plus proches sont :

- Mairie de Saint-Céré : 05.65.10.01.10
- Mairie de Beaulieu-sur-Dordogne : 05.55.91.11.31
- Mairie de Gramat : 05.65.38.70.41

FAIRE UNE PRÉ-DEMANDE EN LIGNE : <https://ants.gouv.fr/>

En vue de **simplifier les démarches** pour les usagers, un téléservice « **Pré-demande CNI** » et « **Pré-demande passeport** » a été mis en place.

La demande ou le renouvellement de ces documents, repose actuellement sur le document CERFA n°12100*02 (ou 12101*02 pour les mineurs). Le nouveau téléservice permet de recueillir, de manière dématérialisée, les informations présentes sur ce CERFA.

Comment je procède sur le site internet ?

- 1 - Je crée mon compte ANTS
- 2 - Je remplis mon formulaire de pré-demande en ligne (rubrique Mon Espace > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité ou réaliser une pré-demande de passeport).
 - Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un **récapitulatif de pré-demande** sur lequel figure, notamment, le **numéro de la pré-demande** et un **QR code** qui seront nécessaire pour finaliser votre pré-demande en mairie.
- 3 - Attention, l'enregistrement d'une pré-demande est possible uniquement si vous avez **acheté un timbre fiscal dématérialisé** pour le passeport ou pour la carte d'identité (en cas de perte ou de vol).

Et après avoir effectué ma pré-demande en ligne ?

- 1 - Je prend rendez-vous dans **une mairie équipée du dispositif de recueil** pour finaliser ma demande,
- 2 - Lors de mon déplacement en mairie,
 - J'apporte le **numéro de ma «Pré-demande** », indispensable à la mairie,
 - J'apporte également le **numéro de mon timbre dématérialisé**, si je n'imprime pas le récapitulatif de ma pré-demande,
 - J'apporte également les **pièces justificatives** (liste ci-contre) nécessaires à la constitution de ma demande.

Comment cela se passe en mairie ?

L'agent de mairie :

- rappelle votre pré-demande dans le système informatique grâce au numéro de pré-demande ou grâce au QR code présent sur votre récapitulatif,
- vérifie les pièces de votre dossier,
- procède au recueil de vos empreintes,
- vous délivre un récépissé de demande sur lequel figure le numéro.

Grâce à ce numéro de demande, vous pourrez :

Suivre l'avancement de la production de votre CNI ou passeport en ligne ,

Suivre les différentes étapes de votre demande directement sur votre compte usager de l'ANTS.

Si vous n'avez pas internet, vous pouvez vous rapprocher d'une des Maisons de Service Public qui disposent d'espaces numériques et accompagnent les usagers dans leurs demandes (voir coordonnées ci-contre).

DEMANDE CLASSIQUE EN GUICHET

Si vous voulez faire directement votre demande auprès de l'une des Mairies équipées d'une station de recueil (Saint-Céré - Beaulieu s/Dordogne ou Gramat pour les plus proches) ; vous devez prendre rendez-vous et amener les pièces suivantes :

PIÈCES À FOURNIR

- **Dossier à remplir au stylo noir et en majuscule** - ne pas remplir ni signer l'intérieur du dossier.
- Remplir le cadre intérieur droit pour les mineurs.
- **Carte d'identité (Attention : si périmée depuis 2014, elle est valable 5 ans de plus sur le territoire).**
Possibilité de changement d'adresse ou d'Etat civil. Si un voyage est prévu, le renouvellement de ces cartes sera possible à condition de fournir une attestation sur l'honneur comme preuve d'un éventuel voyage vers un pays européen.
- **Déclaration de perte ou de vol** (+ timbre fiscal à 25 €uros pour les CNI) s'il y a lieu.
- **Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois** (à réclamer à votre mairie de naissance) **si** CNI ou passeport périmés de plus de 2 ans.
- **1 photo de moins de 6 mois** conforme à la norme.
- **1 justificatif de domicile de moins de 3 mois** : *avis d'imposition (original), dernière facture EDF, téléphone.*
Pour les pertes, vols et premières demandes fournir l'avis d'imposition.
Si vous êtes hébergés : fournir un justificatif de domicile de l'hébergeant + copie de sa carte d'identité + une attestation sur l'honneur prouvant qu'il vous héberge.
- **Copie du livret de famille pour les mineurs** + jugement complet en cas de séparation (original) + original des cartes d'identité des deux parents.
- **En cas de garde alternée** : original du jugement, si pas de jugement : fournir une attestation sur l'honneur des 2 parents attestant l'entente sur la garde alternée sans jugement + 2 adresses sur le dossier + originaux des cartes d'identité des 2 parents + justificatif de domicile des 2 parents (originaux).
- **Ancien passeport.**
- **Timbres fiscaux pour les passeports** (bureau de tabac, perception ou sur Internet) :
moins de 15 ans : 17 € - 15 à 17 ans : 42 € - Adulte : 86 €.

Empreintes à partir de 12 ans au dépôt de la carte d'identité.

Empreintes à partir de 12 ans au dépôt et au retrait du passeport.

Présence obligatoire des mineurs de moins de 12 ans au dépôt du dossier



Maison de services au public
CAUVALDOR BIARS SUR CERE
94 Avenue de la République - 46130 Biars-sur-Cère



QUI SOMMES-NOUS ?

La MSAP Cauvaldor est un service du Centre social et culturel, agréé par la CAF, est géré par la Communauté de Communes Cauvaldor. Elle a été créée pour répondre aux besoins des citoyens éloignés des opérateurs publics, notamment en zones rurales.

OUVERTURE - FERMETURE

LUNDI: 8h30/12h - 13h30/17h30
MARDI: 8h30/12h-14h/17h
MERCREDI 8h/14h
VENDREDI:8h/12h

NOUS CONTACTER

94, avenue de la République
46130 BIARS SUR CERE
Tél. : 05.65.38.03.79
mail : msap@cc-cere-dordogne.org
Parking à proximité

PERMIS DE CONDUIRE - CARTES GRISES

Les dossiers « papier » relatifs aux demandes d'immatriculation et de permis de conduire doivent désormais se faire par télé-procédure et ne sont plus acceptés en Préfecture.

Les télé-procédures permettent d'accomplir les démarches administratives courantes sur Internet, sans passer par le guichet des préfectures.

Pour les personnes ne disposant pas d'une connexion Internet, des points numériques vont être installés en Préfecture et en sous-préfecture.

« Les Maisons de services au public » délivrent également une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne dont la délivrance de ces titres (voir coordonnées page 11).



PERMIS DE CONDUIRE

- Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.
- Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».
- Je me rends sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».
- En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.



Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

L'État simplifie mes démarches

CARTE GRISE

Je peux désormais effectuer mes demandes liées au certificat d'immatriculation sans me rendre au guichet d'une préfecture. Il peut s'agir :

- d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration) ;
- d'une demande de changement d'adresse ;
- de demande de changement de titulaire ;
- d'une déclaration de cession d'un véhicule.

Je me rends sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et je suis les étapes proposées :

- Je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je veux effectuer.
 - Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande. Je peux utiliser France Connect, la solution proposée par l'État pour simplifier la connexion aux différents services en ligne.
 - Je renseigne le numéro d'immatriculation, ainsi que le code confidentiel attribué au titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.
 - En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou à la gendarmerie.
 - Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande. Je reçois ensuite mon certificat d'immatriculation à mon domicile.
 - Dans le cas d'une cession, je renseigne les informations portant sur l'identité de l'acquéreur de mon véhicule, afin de ne pas recevoir les avis de contravention pour les infractions commises par l'acquéreur. Un code de cession et un certificat de situation administrative me sont attribués. Il me faudra les communiquer à l'acquéreur.
- Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

ENVIRONNEMENT

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Aujourd'hui, entre 20 et 30 % de la nourriture serait jetée à un moment de la chaîne alimentaire. Ce gaspillage alimentaire représente un enjeu important pour la protection de l'environnement, la lutte contre la précarité mais aussi pour l'économie.

Ainsi, depuis 2015 l'Etat renforce la lutte contre le gaspillage alimentaire et se fixe comme objectif de le réduire de moitié.



Gérer son frigo pour moins gaspiller

Qui n'a jamais oublié une salade au fond du réfrigérateur ou jeté un fond de lait ? Le gaspillage alimentaire nous concerne tous. Un tiers de la nourriture mondiale produite n'est pas consommée. Un peu plus de la moitié de ces pertes surviennent lors de la production, la récolte, le transport et le stockage. Le reste relève du gaspillage alimentaire au sens propre, s'opérant durant la préparation, la distribution et la consommation.

19 kg d'aliments jetés et 100 € dépensés (par habitant et par an) : c'est ce que représente le gaspillage alimentaire sur notre département.

Achat et consommation : les bons gestes pour ne pas gâcher

Avec un peu de méthode, il est possible de réduire facilement ce gaspillage au quotidien.

A la maison

- Rédigez une liste (produits manquants) avant d'aller faire les courses.
- Remplissez votre caddie en commençant par les denrées non périssables, puis finissez vos courses par les produits frais et les surgelés.
- Restez vigilant sur les offres promotionnelles (quantités, dates de péremption).
- Organisez votre réfrigérateur en mettant en avant les produits dont la date limite de consommation est la plus courte.
- Emballez les aliments entamés et les restes (film, boîtes) avant de les ranger dans le réfrigérateur.
- Accommodez vos restes rapidement.

A l'extérieur

- Au restaurant, j'adopte le gourmet bag. Je peux ainsi repartir avec mes restes lorsque je n'ai plus faim. N'oubliez pas que quelques restaurants lotois le proposent déjà. (Vous pouvez les retrouver sur le site internet du SYDED : <https://syded-lot.fr/carte-interactive>)
- A la cantine, je n'ai pas les yeux plus gros que le ventre !

- POUR INFO -



Déchetterie de Glanes

Dardenne 46130 Glanes

Tél. : 05.65.39.77.07

Fermée les dimanches et jours fériés.

LUNDI	MARDI	MERCREDI
-	9:00 - 12:00	9:00 - 12:00
14:00 - 18:00	14:00 - 18:00	14:00 - 18:00
JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9:00 - 12:00	9:00 - 12:00	9:00 - 12:00
14:00 - 18:00	14:00 - 18:00	14:00 - 18:00

SANTÉ

MOUSTIQUE TIGRE

METTONS-LE AU SEC !

« *Aedes Albopictus* » est un moustique diurne de taille inférieure à une pièce de 1 centime d'euro. Peu visible, il porte le surnom de « moustique tigre » donné par son agressivité et ses rayures noires et blanches. Il pique à l'extérieur et principalement au lever et à la tombée du jour.



Pourquoi le combattre ?

Ce moustique est vecteur de maladies qui peuvent avoir des conséquences graves sur la santé, telles que le virus de la dengue, du chikungunya ou du zika.

Présent depuis des années en Asie du Sud-est, il s'est implanté dans l'hexagone au début des années 2000, il est aujourd'hui présent dans de nombreux départements, dont le Lot.

Comment éviter son développement ?

La meilleure des préventions consiste à **éliminer les eaux stagnantes** chez soi et autour de chez soi. En effet, les moustiques ont une phase de développement aquatique (larves et nymphes) de 7 jours minimum. Chaque moustique, d'une espérance de vie de 3 semaines, pond jusqu'à 100 œufs par ponte. Bien souvent, ces moustiques ne volent pas à plus de 150 mètres du point d'eau où ils sont nés.



Il est donc nécessaire de :

- Vider les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable.
- Supprimer ou vider régulièrement les petits récipients pouvant contenir de l'eau des jardins (arrosoirs, matériel de jardin, pneus, bâches, plastiques, jeux d'enfants, pieds de parasol, etc...).
- Rendre les bidons de récupération d'eau de pluie inaccessibles aux moustiques (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin).
- Remplacer l'eau des objets lestés par du sable.
- Curer, déboucher ou réparer les gouttières obstruées ou avec défauts de pente.
- Chlorer ou introduire des poissons prédateurs de larves (poissons rouges, gambusies...) dans les bassins d'ornement.
- En cas de stagnation d'eau pluviale, sous les dalles de terrasses sur plots ou dans les regards d'eaux pluviales : assécher ou traiter régulièrement l'eau à l'aide de produits anti larvaires agréés ou à défaut avec du chlore.

Comment se protéger des piqûres ?

Après avoir pris toutes les dispositions pour réduire les points d'eau, il est utile aussi, en certaines circonstances, de se protéger des piqûres, en priorisant les actions qui ne nécessitent pas l'usage de produits phytosanitaires.

- Je porte des vêtements couvrants et amples.
- Je ventile, dans la mesure du possible, pour un effet d'éloignement mécanique.
- Si j'en dispose, j'allume la climatisation : les moustiques n'apprécient pas les endroits frais.
- J'applique sur ma peau, si nécessaire, un produit anti-moustiques, surtout la journée, après avoir demandé à mon médecin ou pharmacien son



utilisation (surtout pour les enfants et les femmes enceintes)

- J'utilise des moustiquaires (de lit, de berceau, de portes ou de fenêtres), de préférence imprégnées, et penser à vérifier leur intégrité.
 - Je limite les activités en extérieur aux heures où le moustique tigre est le plus actif : fin d'après-midi, au crépuscule et à l'aube.
 - Si je reviens d'une zone tropicale, je suis particulièrement vigilant. En cas de fièvre brutale ou modérée, de douleurs articulaires ou de courbatures, voire d'éruptions cutanées (pour le zika) je consulte mon médecin.



LA VIE DE

NOTRE VILLAGE



« Si le bénévolat n'est pas payé
ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien
mais parce qu'il n'a pas de prix. » - Sherry Anderson

Les articles sont rédigés par les associations sous leur responsabilité.



BIBLIOTHÈQUE - POINT INTERNET

Bénévoles : Mesdames Geneviève BAILLY - Danièle BAUDIN - Lila BENETTI - Nadine BESSIERE
Danièle GUAT - Nelly MAURIE

En 2017, nous avons mis à votre disposition 2.455 ouvrages pour adultes et jeunes. En fonds propre, nous avons 1.225 livres et 1.230 nous sont prêtés par la Bibliothèque Départementale du Lot.

A ce jour, 45 lecteurs sur 105 ont fréquenté régulièrement la bibliothèque pour 669 prêts de livres en tous genres.

Chaque année, le fonds propre (c'est à dire les livres qui nous appartiennent) s'enrichit d'ouvrages achetés par la Mairie et par les dons de lecteurs.

Toutes les trois semaines nous avons également le plaisir d'accueillir les plus grands enfants de la crèche.

Le Point INTERNET est à votre disposition. 20 personnes ont déjà utilisé ce service. Les bénévoles peuvent vous initier à l'informatique dans la mesure de ce qu'elles connaissent.

La Bibliothèque et le Point Internet fonctionnent aux horaires suivants :

Mardi de 15H15 à 16H15 - Vendredi de 16H30 à 18H - Dimanche de 10h à 11h30.

Petits et grands, n'hésitez pas à venir nous rendre une petite visite, nous vous ferons découvrir romans, documentaires, policiers, bandes dessinées et revues qui peuvent être empruntés **GRATUITEMENT** pour 3 semaines. **Des livres en gros caractères**, pour plus de confort de lecture, sont disponibles.

Nous vous souhaitons à tous une bonne année et que 2018 soit riche en lecture pour tous.



COMMISSION COMMUNALE « Animations »

PIQUE-NIQUE

Organisé le 05 août sur la Place Grande, il a une fois de plus été très réussi. La

météo clémente a favorisé l'ambiance conviviale de cette soirée. Le plat préparé par Willy a été très apprécié et l'animation musicale dirigée par Michel OUBREYRIE a permis aux convives de danser jusque tard dans la nuit.

MARCHÉ DE NOËL

Malgré le temps hivernal de ce week-end (samedi 2 et dimanche 3 décembre) les exposants et visiteurs ont été très présents. La venue du Père Noël avec ses petits cadeaux, les promenades avec les deux calèches décorées par les adhérents du club « Puybrun Loisirs », ont permis aux enfants de passer d'agréables moments. Un grand merci au Comité des Fêtes qui par son

dynamisme a largement contribué à la réussite de cette manifestation.



*Les nombreux enfants venus à la rencontre du Père Noël
crédit photo M. PICAULT*



PUYBRUN LOISIRS

Présidente : Lucienne MACHET

Tout au long de l'année, le club maintient un lien amical avec ses adhérents en proposant deux réunions hebdomadaires, le mercredi pour des jeux de société et le vendredi pour des ateliers créatifs, et en organisant des manifestations qui sont rappelées dans ce calendrier 2017.

Janvier

Ouverture du club le vendredi 6 avec reprise des activités et des jeux.

Nous avons invité les enfants de la crèche pour déguster des galettes à leur grande joie.

L'assemblée générale a eu lieu le dimanche 15 dans une ambiance studieuse.

Février

Vendredi 3 : rencontre avec les enfants de la crèche pour partager un moment de détente.

Dimanche 12 : le loto du club à la salle a réuni de nombreux participants que nous remercions.

Mercredi 22 : création de masques pour le carnaval avec les enfants de la crèche.

Mars

Le jeudi 16 : Fitour nous a proposé une journée spectacle à Figeac « folklores d'Amérique latine » très appréciée par les adhérents.

Le repas du club a eu lieu le samedi 25 à la ferme du Masvidal à Bilhac. Très bonne ambiance avec accompagnement musical et chansons entraînantes.

Avril

Poursuite des jeux et des activités manuelles.

Mai

Mercredi 24 : animation avec les enfants de la crèche de Puybrun.

Vendredi 26 : goûter organisé pour nos adhérentes à l'occasion de la fête des mères. Un loto gratuit a été proposé par le club.

Juin

Samedi 17 : repas du club au « Restaurant des Arts » de Puybrun.

Dimanche 25 : Kermesse du club sur la place Grande. De nombreuses personnes nous ont fait l'amitié de leur présence.

Vendredi 30 : fermeture du club pour les vacances.

Septembre

Ouverture du club le vendredi 15 dans la salle de l'association rénovée par les employés municipaux, que nous remercions.

Vendredi 29 : apéritif convivial à notre local en présence de Monsieur le Maire, de la première adjointe et des employés municipaux qui ont œuvré à la rénovation de la salle. L'ambiance était chaleureuse.

Octobre

Reprise des jeux et des activités à partir du mercredi 4.

Novembre

Le loto du club s'est déroulé à la salle des Gardes le dimanche 19. Merci à tous d'y avoir participé.

Fitour a proposé une journée spectacle « Cocorico » le vendredi 24 à Bergerac avec déjeuner et transport. Très belle prestation.

Décembre

Le marché de Noël a eu lieu le samedi 2 et le dimanche 3 décembre sur la place Grande. Ambiance festive autour des nombreux chalets. Les calèches du Père Noël ont été décorées par les adhérentes du club.

Nous remercions les nombreuses personnes de leur présence à ces 2 journées féériques.

Le repas de Noël du club, le 9 au restaurant « Le Saint Estèphe » à Altiliac, a permis de nous réunir pour déguster un menu succulent dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le Club a fermé ses portes le vendredi 15 et rouvrira le vendredi 12 janvier 2018.

Bonne année à tous.





L'ART ET LA MANIÈRE

Président : Jean-Pierre TRONCHE

Traditionnellement, notre exposition de peinture et de sculpture s'est déroulée durant la première quinzaine du mois d'août, à la salle Ayroles de Bretenoux.

Nous avons atteint le sommet de l'excellence par l'exposition des œuvres de Lise Dufaur-Mourens pour la peinture et des sculptures de Jean Kubicki.

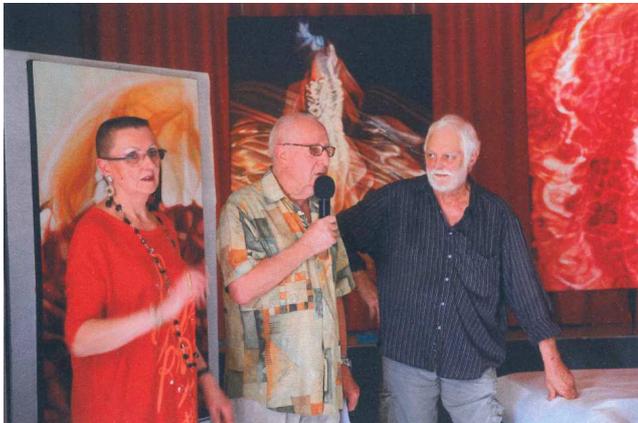
Le succès était au rendez-vous. Nous avons dépassé le nombre de visiteurs de 2016.

Si le résultat n'a pas été celui escompté, nous avons reçu des félicitations et des compliments encourageants.

Cependant, la réflexion nous oblige à prendre une décision afin de rompre l'habitude. Nous avons décidé de transformer notre exposition annuelle en biennale.

Nous nous retrouverons donc en août 2019 avec pour invité d'honneur Jean Viguière (aquarelliste).

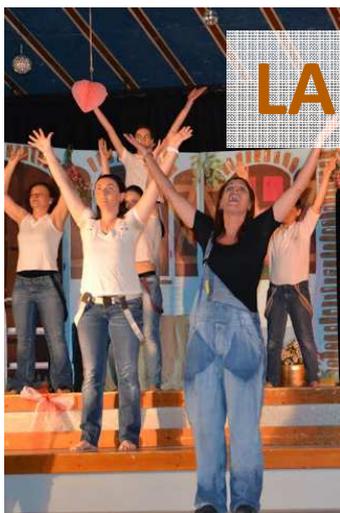
***L'association « L'art et la Manière » vous souhaite une heureuse année 2018.
Prenez soins de vous.***



Exposition du mois d'août 2017 - Salle Ayroles à Bretenoux.
Présentation des deux invités d'honneur : **Lise Dufaur-Mourens**
et **Jean Kubicki**.



Un aperçu de l'assistance nombreuse le jour du vernissage .



LA PUYBRENELLE

Présidente : Joëlle BIGOTE

Elle se compose depuis 2016 de 2 groupes :

- les « **68tards** » (*acteurs de 60 ans et plus!!!*) qui présentent dans la région des spectacles du style « café théâtre ».
- les « **Keskonsmars** » (*acteurs de 16 à 40 ans*) qui montent des comédies musicales.

En mars 2017, « Le Roi Soleil » a ravi un public nombreux.

En octobre/novembre, les 68tards devaient jouer à Bétaille et Bretenoux. Malheureusement, un des acteurs s'est trouvé dans l'incapacité de monter sur les planches. Les spectacles prévus ont dû être annulés et nous laissons le temps à cet acteur de se « rétablir ».

Nous espérons pouvoir présenter notre café théâtre à partir de janvier 2018.

La nouvelle comédie musicale verra le jour en octobre/ novembre.

La Puybrenelle vous présente ses meilleurs vœux.



Le Roi Soleil

LA BASTIDE DE PUYBRUN

Présidente : Nicole MARTY

Notre Association, créée en 1996, a pour objet, entre autres, de promouvoir, d'encourager, de développer et de publier des travaux de recherche à caractère historique sur la bastide de Puybrun et sur sa « maison mère », l'abbaye cistercienne de Dalon, d'organiser des excursions et des conférences, de favoriser des rencontres par l'organisation d'un colloque, tous les trois ans, sur le thème des bastides et des abbayes. Vous pouvez nous rejoindre pour une cotisation annuelle de 22 euros.

Comme toute bastide, Puybrun est caractérisé par un plan octogonal et conforme au projet égalitaire que sous-tend le phénomène BASTIDES.

3 lots à chacun :

- **L'AYRAL** le lot à bâtir, -7m de large 19m de profondeur (îlot)
- **LE CAZAL** le jardin pour le potager et la vigne,
- **L'ARPEMENT** terres arables à cultiver.

Consuls au nombre de QUATRE chargés d'administrer la ville : aspects fiscaux (collecte impôts et taxes), juridiques, sociaux et économiques (organisation foires et marchés).

Position caractéristique de l'église à l'angle de la place carrée (52m de côté) et place du marché et foires.

Cette année, nous avons participé :

Le 12 mars à la conférence de Gérard JUGIE à Branceilles, ayant pour sujet « Les déserts polaires et leurs secrets », au profit de l'association « Entraide et Partage Quercy Limousin ».

Le 30 mars, a eu lieu la première réunion organisée par l'Association des Bastides du Lot, à Beaugard.

Le 10 juin : visite des bastides de Cazals et Montcabrier. Il reste peu de vestiges de la bastide de Cazals mais celle de Montcabrier présente beaucoup d'intérêt et les participants ont pu profiter d'un guide exceptionnel,



Jean-Denis TOUZOT, libraire très érudit et dont le musée consacré à l'histoire de l'écriture et du livre est d'une richesse remarquable.

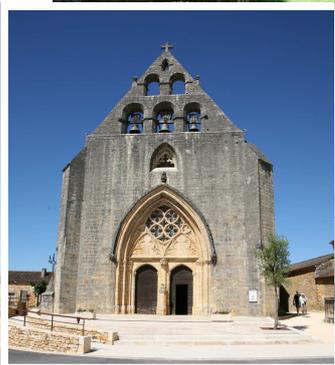
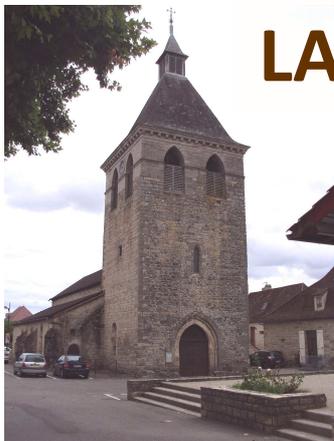
Les 16-17 septembre : pour les Journées du Patrimoine, Jean-Pierre LAUSSAC a animé l'histoire de notre bastide avec un diaporama et une balade commentée dans les rues du bourg, le samedi 16, pour un petit groupe. Journée pluvieuse le dimanche, seule une poignée de membres de l'Association s'est retrouvée à la Salle des Gardes et Jean MAS a raconté de façon impromptue quelques souvenirs et personnages savoureux d'une époque révolue de notre bastide.

Le 13 octobre : 2^{ème} réunion organisée par l'Association des Bastides du Lot. Elle s'est tenue à Bretenoux avec une visite particulièrement intéressante, guidée par Michel SOUILHÉ.

En vue d'une exposition (et éventuellement d'un album), nous lançons un appel à photos sur la vie à Puybrun pendant un siècle, de 1870 à 1970 : photos de classe, de mariages, de rencontres sportives, de scènes rurales, ou manifestations diverses... Les photos prêtées seront scannées et retournées ensuite à leurs propriétaires. Merci de rechercher dans vos albums ou boîtes photos.

Bureau de l'Association

- **Présidente** : Nicole MARTY,
- **Vice-président** : Jean-Pierre LAUSSAC,
- **Trésorière** : Danièle GUAT,
- **Secrétaire** : Martine SIEBERT



En haut Cazals - En bas Montcabrier



COMITÉ DES FÊTES

Président : Jean-Louis LOPEZ

Quatrième exercice pour l'équipe du Comité des Fêtes, les bénévoles ont encore fait preuve de beaucoup de volonté pour animer notre commune.

Beaucoup de manifestations, beaucoup d'envies, mais aussi beaucoup de temps et d'énergie laissés sur la Place Grande tout au long de l'année.

2017, l'année qui a vu la Plage à Puybrun.

Depuis 2015, Le Comité s'associait à l'Hôtel des Arts pour l'organisation de La Fête de la Musique, organisant un Karaoké en Plein Air. Cette formule appréciée lors de sa première édition a perdu de son intérêt, aussi d'autres orientations pour La Fête de la Musique 2018 sont à prévoir. La buvette était assurée par le Comité, la restauration par Stéphane et Christine, la nouvelle équipe des Arts que nous remercions. Le bilan financier est positif, mais la manifestation doit être repensée pour garder de son attrait.

Le 22 juillet, quatrième édition du Marché Festif et Ciné Plein Air, une soirée qui trouve son public auprès des plus jeunes grâce à sa programmation. De nouveaux exposants ont agrémenté ce marché, la soirée fut encore une fois très réussie.

Le bilan financier de la soirée reste identique aux éditions précédentes : une manifestation qui plaît mais qui ne s'amortit pas. Pour la saison 2018, nous essaierons de faire partie de la programmation Ciné-Plein Air mis en place par Cauvaldor.

Le week-end des 28 et 29 juillet, a vu la plage débarquer à Puybrun.



Plus de 30 tonnes de sable, et des bénévoles surmotivés ont transformé la place en véritable coin de paradis. Terrains de Beach Volley, mobilier de plage, bar à cocktail, tout était prêt pour passer un week-end inoubliable. Dès le vendredi, les terrains de Beach Volley ont accueilli de nombreux joueurs. Le soir, DJ Taxi, anime la soirée dansante. Le lendemain, une douzaine d'équipes se sont affrontées lors d'un tournoi amical.

Dès 18h, la place s'anima au son Latino de Léo y su Ricasalsa. Un énorme succès grandissant pour la soirée Salsa. Le bar à cocktail et les salons les pieds dans le sable ont également été très appréciés de tous. Un bilan financier positif sur le mois de juillet vient récompenser tous ces efforts.

Pas de brocante pour le Comité...

La météo exécration de la rentrée nous a poussés à l'annulation pure et simple de la brocante de septembre. Un coup dur pour cet exercice.

Le marché de Noël, le gros morceau...

28...28 chalets de bois ont transformé le centre bourg en village de Noël, un travail de forçats étalé sur 4 week-ends. Comme l'an passé le marché s'est déroulé sur deux jours, dès le samedi à 10h. Les animations ont toutes été reconduites, retraite aux flambeaux, goûter aux enfants, promenades en calèche, arrivée du Père Noël, manège gratuit, ainsi que la soirée choucroute.

Le dimanche a vu s'ajouter aux animations de la veille, un concert Gospel avec le groupe Gospel4ever de Cahors. Faible participation en raison de l'horaire, et des températures très froides du Week-end.

La venue du Père Noël avec ses cadeaux et les promenades en calèche sont des animations offertes par la commune.

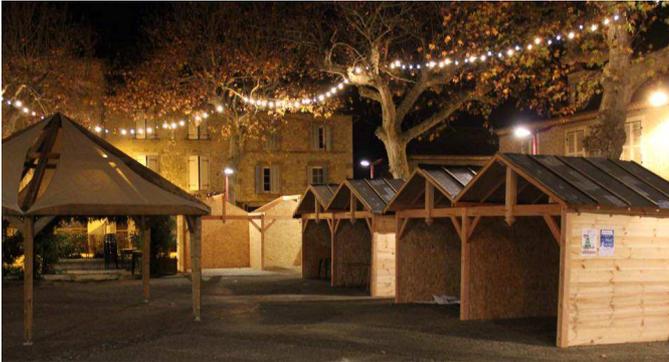
Notre repas cuisiné au four à pain a, lui aussi, été reconduit. Quelques soucis de timing, mais un repas qui réchauffa les convives. Cette année encore, Un grand MERCI à Fabrice Mounal pour avoir géré la cuisson dans son magnifique four à pain.



Le Comité des Fêtes continue d'investir. Grâce à une subvention de la commune, il s'est doté d'une sonorisation de qualité pour les manifestations en extérieur. Comme nous l'avions proposé lors de la demande de subvention, cette sonorisation pourra (sous conditions) être mise à disposition des autres associations de la commune. Le nombre de chalets a été porté à 30.

Pas de gros investissements en vue pour 2018. Une remise en état et l'entretien courant sont à prévoir.

Toutes les manifestations restent gratuites et ouvertes à tous.



MERCI,

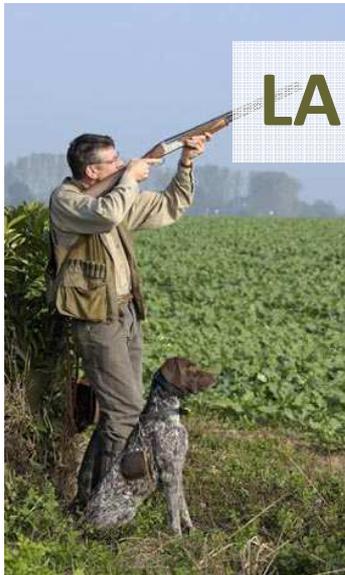
Merci à toute l'équipe du Comité pour les heures passées, merci à ceux qui nous ont rejoints, mais aussi à ceux qui nous ont quittés.

Merci à toutes les entreprises qui ont participé à la réussite de toutes ces manifestations.

Merci au Conseil Municipal pour son soutien, et à nombres d'entre eux qui n'hésitent pas à nous aider autant qu'il leur est possible.

Un grand merci à Jean Louis Lopez, Président du Comité des Fêtes jusqu'en juillet. Depuis le début, il a pris cette aventure à cœur, et a beaucoup donné à cette association. Pour ces trois années passées à ses côtés, encore merci.

*Et bien sûr merci à vous tous et
Meilleurs Vœux pour 2018*



LA FRATERNELLE ST-HUBERT

Président : Serge JAMMES

Composition du bureau

- Président :Serge JAMMES
- Vice-président :.....Régis TROUILLET
- Secrétaire :Joël PESTEIL
- Trésorier :Richard BROUSSE

Nous comptons à ce jour 18 adhérents fidèles à notre association, chiffre en légère baisse.

Le prix de la cotisation reste maintenu à 40 euros.

Ce sont toujours neuf chevreuils que nous pouvons prélever sur les coteaux où vit une belle population de ce petit cervidé.

Les sangliers sont de plus en plus présents, nous permettant d'organiser régulièrement de belles chasses.

Malheureusement le petit gibier se fait de plus en plus rare malgré des efforts de repeuplement, notamment sur le lièvre cette année.

La bécasse reste le seul gibier migrateur que l'on peut chasser tout au long de l'automne et de l'hiver sur la

commune, offrant aux chiens des occasions de démontrer leurs qualités.

Pour les dates de nos prochaines manifestations, nous vous donnons rendez-vous dans les futurs numéros du « Tambour ». Nous vous espérons toujours aussi nombreux à venir partager avec nous ces moments de convivialité.

Bonne année à tous.

Le Bureau.



A.A.P.P.M.A.

Association de pêche Carennac - Puybrun - Tauriac

Président : Jean-Paul SALAMAGNE

EXERCICE 2017

Cartes vendues	2015	2016	2017
Majeures interfédérales	43	39	54
Majeures	30	27	20
Cartes « découverte femme »	3	3	6
Cartes « vacances »	25	20	27
Cartes « personnes mineures »	4	13	12
Cartes « découverte moins de 12 ans »	23	15	18
Cartes « journalières »	23	18	23
Total	151	135	161

EMPOISSONNEMENT 2017

Fête de la pêche de juin : **150 Kg de truites** « arc en ciel » ont été déversés au plan d'eau de Tauriac pour le concours de pêche.

Comme les années passées, l'empoissonnement suivant a été réalisé courant novembre 2017, réparti à égalité entre le plan d'eau de Tauriac et la Dordogne :

- Brochets plus de 50 cm 110 kg
- Gardons 100 kg
- Tanches..... 30 kg
- Perches 20 kg

- **20 000 truitelles** Fario vont être déversées dans le ruisseau pépinière de Gintrac et en divers points de la Dordogne.

L'ensemble de l'empoissonnement représente un budget de 2 235,70 €

Soit une augmentation de 17 % par rapport à 2016



MANIFESTATIONS

La fête de la pêche de juin a attiré une foule nombreuse de pêcheurs petits et grands (135 compétiteurs).

Ces manifestations ont été organisées par les AAPPMA de Bretenoux, Carennac, Tauriac, Puybrun, Vayrac et Bétaille. Le soutien logistique des municipalités et de la Fédération de Pêche a été primordial.

Le concours de pêche de juillet 2017 a regroupé, certes moins de participants, mais la qualité y était. Tous les participants ont été récompensés.

En août, le concours de pêche de Carennac qui n'avait pas pu avoir lieu depuis trois ans, s'est déroulé grâce aux travaux de bénévoles.

En effet, les membres des AAPPMA de Carennac, Tauriac, Puybrun, Vayrac et de Bétaille, aidés par des volontaires de l'association « Vivre Ensemble à Carennac », ont organisé trois journées de « nettoyage » des berges du bras de la Dordogne sous la palissade. Des postes de pêche ont été créés.



Le devenir du bras de la Dordogne à Carennac

Des réunions ont eu lieu, et il semblerait que des travaux d'envergure soient envisagés dans les années futures.

Aujourd'hui, l'AAPPMA de Carennac, Tauriac, Puybrun, est partie intégrante du « comité de suivi » et participe à toutes les réunions touchant à l'élaboration du dossier.

Une nouvelle pêche électrique a été organisée par l'ONEMA (Office National de l'Eau en Milieu Aquatique) ; le résultat n'est pas encore connu, mais il semblerait que la qualité et la quantité soient au rendez-vous.

Restons vigilants afin que notre rivière reste la plus propre possible.



PROJETS POUR 2018

- 1^{er} dimanche de juin « fête de la pêche »
- 2^{ème} dimanche de juillet en matinée, concours sur le plan d'eau de Tauriac.
- 2^{ème} dimanche d'août en matinée, concours sur le plan d'eau de Carennac.



Jeune pêcheur.... gros poisson !



*Les lauréats du concours de pêche de Carennac
2^{ème} dimanche d'Aout*

RAPPEL

Les cartes de pêche peuvent être retirées aux points de vente suivants :

- Ets. TEULIERE Z.A. de Bilhac
- Secrétariat de la mairie de Carennac
 - le lundi de 9h. à 12h.
 - le Mardi et le vendredi de 13h30 à 17h.
- Les offices de tourisme
- Mairie de Puybrun

Venez nombreux à nos manifestations !

LES PÉTANQUEURS DU GRAND LAC

Président : Jacques ARBITOURER

Quelques mots sur notre environnement :

Le Comité Départemental du Lot : CD46

2.353 Licenciés (en progression), 64 clubs : 162 jeunes, 439 féminines adultes et 1.752 masculins adultes.

Notre département est partagé en 4 secteurs :

Sud : 17 clubs, 668 licenciés (dont 45 jeunes), leader Pétanque cadurcienne (90 licences), une école à Cahors.

Est : 14 clubs, 543 licenciés (dont 51 jeunes), leader Pétanque figeacoise (108 licences), une école.

Ouest : 16 clubs, 552 licenciés (dont 23 jeunes), leader Gourdon (74 licences).

Nord : 17 clubs, 590 licenciés (dont 43 jeunes), leader Tauriac (74 licences), une école.

Des résultats qui font rêver : après le Trophée des villes « Cahors », fin 2016, Valentin Boris, Cahors sport pétanque, champion d'Europe espoirs ; Anna Maillard de Gourdon, championne du monde (titre obtenu en Chine). Sans oublier d'excellents résultats dans les compétitions « France, régional ou territoire (ex ligue) ».

« Et vous », allez-vous nous demander ???? Puybrun, en 2017, dans le secteur nord :

Plus petit club, 14 licenciés (13 actifs), la plus forte moyenne d'âge : 70 ans.

C'est là où le bât blesse... nous avons les arguments pour expliquer notre situation actuelle.

Nous disposons du boulodrome municipal (13 terrains cadrés), un local fermé bâti par nos soins (un grand

bravo à Daniel, Pierrot, les 2 Raymond...), le soutien du Maire, de son équipe, avec en particulier le projet de l'éclairage des terrains pour le printemps.

Nous n'aurons pas la place pour vous faire part de toutes nos idées. Venez nous voir !

Le premier « Tambour » de l'année 2018 rendra compte de notre assemblée générale, des décisions prises.

D'ici là, tous nos vœux pour l'année à venir.



Pour nous rencontrer : l'après-midi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.

COMMUNIQUÉ

Attention aux faux sites administratifs !

Demander un extrait d'acte de naissance, une carte grise ou un extrait de casier judiciaire, consulter le nombre de points restant sur votre permis de conduire... La plupart des démarches administratives peuvent se faire gratuitement en ligne en passant par les sites officiels de l'administration française. Il existe également des sites privés, souvent payants qui proposent de vous aider. Attention il peut s'agir d'arnaques !

Les sites officiels de l'administration se terminent par «**.gouv.fr**» ou «**.fr**» et non pas par «**.gouv.org**» ou «**.gouv.com**». Par ailleurs, un site web en «**.fr**» n'est pas obligatoirement un site officiel, la société gérant ce site n'étant pas non plus forcément basée sur le territoire national.

C'est pourquoi, avant toute démarche, la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes recommande :

- de se renseigner d'abord auprès des sites officiels de l'administration française avant de passer une commande et de donner ses coordonnées de carte bancaire à un professionnel ;
- de vérifier quelle société propose ce service et son sérieux par le biais du Centre européen des consommateurs France .



UNION SPORTIVE PUYBRUN-TAURIAC

Présidents : Stéphane MAZEYRIE - Florent TOCABEN

L'assemblée générale du club s'est tenue le dimanche 11 juin au « Club House » du stade du Coustalou, en présence de Madame le Maire de Tauriac, Mme Catherine JAUZAC et de Madame Pascale CIEPLAK, 1^{ère} Adjointe de Puybrun.

Assemblée générale suivie d'une belle journée au plan d'eau de Tauriac...

Le bureau et les entraîneurs ont fait le bilan de la saison 2016/2017 :

Bilan sportif

L'équipe fanion a réalisé une très belle saison en finissant 5^{ème} sur 12 équipes, dès son retour en Promotion d'Excellence.

Une saison plus difficile pour notre équipe réserve qui méritait mieux grâce notamment à un très bon état d'esprit.

Pour la saison 2017/2018, les dirigeants et entraîneurs sont déterminés à faire progresser nos deux équipes séniors tout en gardant cet esprit de convivialité si cher à notre Club.

Le nouveau bureau pour la saison 2017/2018 reste inchangé :

Stéphane MAZEYRIE et Florent TOCABEN : Présidents

Ghislain JANOT : Vice-président

Monique BESSE : Trésorière

Hazel COYLE : Secrétaire

Laurent VITET : Responsable équipe première

Jean Claude LAVERGNE : Responsable équipe réserve

ÉQUIPE RÉSERVE

ÉQUIPE PREMIÈRE



Nous tenons à remercier les équipes municipales de nos deux villages, ainsi que les commerçants et habitants, pour leur soutien et leurs encouragements.

Une très belle année 2018 et VIVE LE SPORT !!!

Les joueurs et dirigeants de l'USPT

Matchs Promotion Excellence - Poule unique - Equipe 1

JANVIER

- **Le 14** à domicile à 15h. : USPT I - SAINT PAUL LOUBRESSAC

FÉVRIER

- **Le 04** à domicile à 15h. : USPT I - FC CAUSSE SUD
- **Le 11** à Labastide Murat à 15h. : LABASTIDE MURAT - USPT I
- **Le 25** à domicile à 15h. : USPT I - ELAN MARIVALOIS 2

Matchs 2^{ème} Division - Poule A - Equipe RÉSERVE

JANVIER

- **Le 14** à domicile à 13h. : USPT 2 - BIARS BRETENOUX FC 4

FÉVRIER

- **Le 04** à Planioles à 15h. : PLANIOLE 2 - USPT 2
- **Le 11** à domicile à 15h. : USPT 2 - MAYRINHAC 2
- **Le 25** à domicile à 13h. : USPT 2 - HAUT CELE FC 3

ANCIENS COMBATTANTS PUYBRUN - TAURIAC

Président 2017 : Jacques CLARE
Président 2018 : Michel FAUREL

Notre association est toujours active et compte à ce jour 37 adhérents, étant donné l'adhésion de Mr Joseph BACQUART.

Cette année, notre ami Albert HUREAUX nous a quitté, que sa famille et ses proches reçoivent ici le témoignage de notre profonde sympathie.

Les années passent vite et nous avons le souci de trouver un remplaçant à notre porte drapeau, deux personnes de PUYBRUN, Mr MOUNAL Fabrice, et Mr FERNANDEZ Michel nous ont proposé spontanément leurs services, nous les en remercions vivement.



Commemoration du 11 novembre 2017 - crédit photo : M. PICAULT

Notre association, bien que constituée d'anciens combattants, reste ouverte à des personnes qui voudraient s'associer à notre action pour perpétuer dans l'avenir le devoir de mémoire.

Cette année nous avons participé à la pose d'une plaque, commémorant la fin du conflit en AFN à la Mairie de BELMONT BRETENOUX en présence de nombreuses personnalités dont la Sénatrice Angèle PREVILLE.

Comme tous les ans nous avons également pris part aux cérémonies du 19 Mars, à LABASTIDE MURAT sur le plan départemental et ensuite à BRETENOUX au niveau du canton.



Commemoration du 11 novembre 2017 - crédit photo : M. PICAULT

Nous essayons de maintenir vivant le souvenir de nos anciens qui ont donné leur vie pour assurer notre Liberté en organisant des cérémonies commémoratives pour le 8 Mai et le 11 Novembre. Nous tenons ici à remercier les habitants de nos deux communes pour leur participation ainsi que les deux municipalités pour le soutien qu'elles nous apportent.

Les enfants de l'école de TAURIAC (CM2), accompagnés de leur professeur des écoles, participent activement à ces cérémonies en lisant le poème « LIBERTE » de Paul ELUARD entre autres, nous les en remercions vivement.

Ces cérémonies se terminent dans la convivialité avec les vins d'honneur offert à tour de rôle par nos deux municipalités.

Les journées sont clôturées par un repas festif dans la joie, la bonne humeur, et surtout l'amitié.

Nous essaierons de faire perdurer ces manifestations et vous donnons rendez-vous en 2018.

Dans cette attente acceptez nos vœux les plus sincères pour l'année à venir.

Le Bureau.

ASSOCIATION JO-ANNA

Une association, deux structures d'accueil,
30 ans d'existence pour des enfants épanouis.

Président : Jean-Baptiste PUYJALON

L'association Jo-Anna a fêté ses 30 ans cette année 2017, elle est composée de **deux crèches parentales** qui accueillent les enfants de 2 mois à 4 ans soit sous contrat soit occasionnellement en halte-garderie.

- Crèche des « Bouts d'chou » à Puybrun ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h avec une capacité d'accueil de 20 enfants
- Crèche « Pomme d'Api » à Gagnac sur Cère ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 avec une capacité d'accueil de 16 enfants

En juin, a eu lieu la grande fête des **30 ans de l'association**. Des jeux extérieurs et un spectacle de la compagnie de cirque les Effilochés ont distrait et amusé les convives durant cette journée qui s'est terminée par un repas convivial suivi d'un bal. Une belle occasion de revoir d'anciens parents et salariés. Rendez-vous dans 10 ans pour fêter les 40 ans !



Les 30 ans de l'association

Le fonctionnement des 2 crèches est possible grâce à **l'implication des parents** dans le Conseil d'administration, dont Jean Baptiste Puyjalon est le président cette année, mais aussi dans le fonctionnement quotidien : linge, courses, bricolage, permanence... Sans cela, l'association ne pourrait vivre. De plus, il est important de comprendre que les parents et les professionnelles qui y travaillent doivent être en lien permanent pour le bon accueil des petits.

C'est notamment grâce à **l'implication** et la **présence des parents** que tout au long de l'année des sorties sont au programme : des pique-niques pour les repas du midi permettant de réaliser une petite balade et de changer l'environnement familial des enfants ; la ludothèque, les bibliothèques de Puybrun et Intercommunale et le cinéma pour des spectacles proposés par le centre social de Biars sur Cère.

Pour 2017-2018, les crèches poursuivent les projets mis en place les années précédentes. Notamment avec les **ateliers musique**, réalisés par Emmanuelle Eckhardt, qui ont cette année pour thème, la mer. Des ateliers sont également proposés aux enfants autour des éléments

aquatiques : poissons, crustacés, ...

A Puybrun, les liens intergénérationnels mis en place depuis 2014 entre le club « Puybrun loisirs » et la crèche « Les bouts d'chou » perdurent et seront de nouveau reconduits avec de nombreuses activités qui vont être prochainement mises en place. Les plus grands peuvent toujours confectionner leur pain lors d'ateliers mis en place au sein de la crèche et depuis peu il y a également des ateliers terre qui leur permettent de découvrir de nouvelles sensations.

Il ne faut pas oublier qu'il s'agit avant tout d'une association dont les financements dépendent fortement des soutiens tels que la CAF, la Communauté de Communes CAUVALDOR. Des actions ponctuelles sont également organisées par les parents bénévoles afin de collecter quelques fonds supplémentaires : un grand « Vide ta chambre » s'est déroulé le 5 novembre 2017 à l'ancien gymnase de Biars sur Cère. L'association a participé également au traditionnel marché de Noël organisé par le comité des fêtes et la municipalité, elle y a vendu des crêpes qui ont régalé et réchauffé les corps des chalands.



« Vide ta chambre »

Contacts

Association Jo-Anna, 65 rue du pont - 46130 Puybrun.

Tél : 05.65.10.92.07

Crèche Les bouts d'chou, 65 rue du pont - 46130 Puybrun.

Tél. : 05.65.10.92.10

Crèche Pomme d'api, Le bourg - 46130 Gagnac sur Cère.

Tél. : 05.65.10.91.44



S.I.V.U. VAL'ÉCOLES

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

Présidente : Eliane LAFARGE

ACTUALITÉS

LES EFFECTIFS

A la rentrée scolaire du mois de septembre 2017, nous accueillons 157 enfants répartis sur les trois sites, Puybrun, Girac et Tauriac dont voici le détail :

Communes	Petite Section Maternelle	Moyenne Section Maternelle	Grande Section Maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
PUYBRUN	23	17	19	18	14			
GIRAC					8	25	10	
TAURIAC							11	12

Afin d'organiser, au mieux, la rentrée prochaine de septembre 2018, les parents des enfants nés en 2015 sont invités à les inscrire au plus tôt au Sivu Val'Ecoles, Place Grande, 46130 PUYBRUN – Tél : 05.65.10.82.19 les matins de 8h00 à 12h00 du lundi au vendredi sauf pendant les vacances scolaires.

Pour cette rentrée de septembre, les familles qui n'ont pas encore transmis l'attestation d'assurance Responsabilité Civile au nom de chacun de leurs enfants pour cette année scolaire 2017/2018, sont priées de les transmettre au plus tôt soit directement à l'école ou bien au bureau du Sivu.

Nous vous rappelons qu'une boîte aux lettres est à votre disposition pour toutes correspondances destinées au Sivu derrière la mairie de Puybrun.

LA CARTE + DE VOTRE ENFANT

Ce compte famille fonctionne comme un porte-monnaie électronique et doit être provisionné **PAR AVANCE. LE COMPTE DOIT TOUJOURS AVOIR UN SOLDE POSITIF.**

Vous devez donc faire un règlement régulièrement auprès des agents du Sivu Val'Ecoles (Martine à l'école de Puybrun, à Anne de l'école de Girac et à Josette de l'école de Tauriac) ou bien venir directement au bureau du Sivu Val'Ecoles, aux heures d'ouverture (indiquées en début de cet article).

Les tarifs de la cantine et de la garderie périscolaire :

La première Carte + de votre enfant est gratuite. Ensuite toute carte refaite est facturée 5,00 € (perte, destruction...).

Pour information, une augmentation du prix du repas de cantine sera appliquée au 1^{er} janvier 2018.

En effet, l'année dernière, une hausse sur 3 ans avait été annoncée aux familles suite à l'augmentation des

repas du Département afin d'équilibrer les comptes.

Malheureusement, nous sommes dans l'obligation de répercuter cette hausse qui s'évalue à + 9% du prix actuel de 3.80 €.

Le repas sera donc facturé à 4,14 €.

Garderie Périscolaire = 0.75 € l'unité le matin de 7h00 à 9h00 (1 unité = 30 minutes) et le soir de 16h30 à 18h30 (1 unité = 30 minutes).

LA SEMAINE DES 4 JOURS

Un nouveau dossier de demande de dérogation a été déposé aux représentants de l'Education Nationale de notre territoire au mois de novembre dernier.

Nous espérons que cette fois-ci nous serons entendus et que nous aurons l'autorisation de revenir à la semaine des 4 jours. Ce qui signifie que les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) seront supprimés et que les enfants n'auront plus d'école le mercredi matin.

Avec l'équipe éducative, les Maires des trois communes, les parents d'élèves et la Communauté de Communes Cauvaldor, nous travaillons à la mise en place de cette rentrée 2018/2019.

Les municipalités de Puybrun, Girac et Tauriac souhaitent vous informer du montant de leur participation financière au Sivu Val'Ecoles pour le bon fonctionnement des écoles :

- Girac :39.435,80 €
- Puybrun : ...113.173,40 €
- Tauriac : 47.390,76 €

Soit un montant total de 200.000,00 €. Elles mettent tout en œuvre pour le bon déroulement de la scolarité de vos enfants.

**Toute l'équipe du SIVU
vous souhaite une très bonne année 2018**

ÉCOLE DE PUYBRUN

Activités de l'école

Directeur : Michel FAURE

L'ensemble des élèves participent à des sorties culturelles et réalisent des spectacles au sein de l'école (entre classes) et aussi en fin d'année lors de représentations (chants, saynettes, chorégraphies) offertes aux parents.

Les classes maternelles

- Cinéma : La chouette entre veille et sommeil (courts métrages).
- Avec le service sport au complexe sportif de Bretenoux-Biars : 3 ateliers en rotation.
 - 1 - motricité/gymnastique sous forme de parcours,
 - 2 - jeux collectifs « Les déménageurs de ballon, les balles brûlantes »
 - 3 - jeux d'opposition ou les lancers.
- Sortie d'une journée à La Bittarelle, ferme pédagogique.
- Spectacle « Bout à bout » au théâtre de l'Usine de St Céré.

Les classes de CP - CE1

- Concert pédagogique, donné par l'orchestre de chambre de Toulouse au cinéma R.Doisneau à Biars avec présentation de quelques instruments à vent (famille des violons) les GS étaient venues aussi.
- Ecouter un conteur à la salle polyvalente de Biars, avec les maternelles.
- En liaison avec le service sport au complexe sportif de Bretenoux-Biars : 3 ateliers en rotation : 1 - Motricité : gymnastique sous forme de parcours ; 2 - Jeux collectifs « Les balles brûlantes » et « Balle au capitaine » ; 3 - Jeux d'opposition.
- Spectacle de marionnettes « Les trois chardons » à l'école : « Gigote et le dragon », toute l'école.
- Date à définir, intervention d'une ½ journée de Maxime Lagarrigue pour venir réaliser des ateliers avec les enseignants, relatifs à l'environnement « Autour de l'eau » : faune, flore, la pêche, le respect de la nature.
- Réaliser un dessin soit par élève soit par classe pour un concours avec les pompiers, le gagnant aura la photo de son œuvre sur le calendrier des pompiers.
- Le 20 octobre, les classes de Mme Mossé et de M. Faure inscrites à l'USEP ont participé au cross de Tauriac. Les enfants, les parents volontaires qui ont aidé et les enseignants, ont partagé une journée conviviale dans un lieu privilégié.
- Pour le marché de Noël, les élèves ont décoré des objets et préparé de nombreuses autres surprises.



1,2,3... SOLEIL

Association des parents d'élèves des écoles du RPI PUYBRUN-GIRAC-TAURIAC

Présidente : Charlotte DARLES

L'année 2016-2017 a donné à l'association de nombreuses satisfactions par le biais des différentes manifestations qui se sont déroulées

Les 3 et 4 Décembre 2016 : Marché de Noël de PUYBRUN.

A cette occasion, les objets confectionnés par nos enfants, des gâteaux ainsi que des sacs de courses personnalisés, ont été proposés à la vente. Aussi le stand maquillage a connu un vif succès.

Cette année, l'Association était à nouveau présente sur le Marché de Noël de PUYBRUN les 02 et 03 Décembre 2017.

Le Dimanche 26 Mars 2017 : Carnaval.

Nos enfants se sont transformés pour une journée en leurs héros préférés. La troupe de cirque « Les Effilochés » nous a accompagnés durant cette après-midi lors de la marche dans le village de Puybrun ainsi que sur la place pour proposer des animations de jonglage, échasses ...

A l'issue, Monsieur Carnaval, confectionné par nos enfants avec l'aide des intervenants aux Temps d'Activités Périscolaires, a été embrasé.

Mai 2017 : Vente de brioches

Afin d'aider tout particulièrement l'école de Tauriac dans son voyage de fin d'année, une vente de brioches, fabriquées par le boulanger Mr TREBOSC à Puybrun, a été organisée. Les élèves de l'école de Tauriac ont accompagné cette vente.

Le Dimanche 18 Juin 2017 : Vide grenier de TAURIAC

Avec la participation des parents d'élèves, nous avons pu présenter un stand avec des livres et des jouets.

Concernant le bureau de l'association, le 15 Octobre, lors de l'Assemblée Générale, nous avons accueilli deux nouveaux membres. Isabelle MONTEIL a remplacé Sophie GUINOT en tant que Trésorière adjointe et Cindy BREST nous a également rejoint. Le reste de l'équipe est inchangé à savoir :

Charlotte DARLES : Présidente

Sabrina LHERM : Présidente adjointe

Agnieszka BITTARD : Trésorière

Roxane NAUDET : Secrétaire

Fanny VALETTE : Secrétaire adjointe

Nous souhaitons vivement remercier tous ceux qui ont contribué à la bonne réalisation de nos manifestations :

- le comité des fêtes de Puybrun qui reverse à l'association une partie de la vente des sapins de Noël.
- Mr Trebosc pour la réalisation des brioches.
- Les mairies du RPI et la commune de Liourdres ; pour leur soutien, la mise à disposition de locaux communaux et les subventions accordées.
- L'ensemble des parents qui se sont investis.
- L'Association Vioure Al País de Tauriac pour la mise à disposition du stand lors du vide grenier.
- Les TAP pour leur investissement et la mobilisation des enfants autour de nos projets.

Merci encore.

Nous souhaitons une année à venir toute aussi riche d'évènements à vos côtés.



Combien de chats
Comptes-tu ?

Jeux enfants

Trouves les
7 erreurs



LA BATELLERIE ANCIENNE SUR LA DORDOGNE

(d'après le livre « Le Mauvais Numéro » de Martial Chaulanges, Ed. Delagrave.)

Au cours de cet été, la ville de Puy-l'Evêque a célébré avec solennité le souvenir de ses anciens gabariers qui, au vieux temps, descendaient chaque année le Lot avec leurs embarcations chargées surtout des vins de Cahors, pour les apporter aux marchés bordelais. Ces vins trouvaient là de nombreux acquéreurs, car ils avaient acquis, même hors de France, une grande célébrité, à tel point que l'église orthodoxe avait adopté le vin de Cahors comme vin de messe.

Aux mêmes époques, notre Dordogne, pourtant au cours beaucoup plus accidenté dans sa partie haute, avait également ses gabariers très nombreux qui, partant même de Spontour et surtout d'Argentat, conduiraient leurs gabares, parfois au péril de leur vie, à travers rapides et mauvais pas jusqu'à la basse vallée de Bergerac et jusqu'à Libourne.

Dans ces temps anciens en effet, avant la construction des voies ferrées, les communications par voie de terre étaient lentes et pénibles avec un réseau routier primitif et la voie fluviale avait une grande supériorité.

Cette navigation assurait un commerce régulier entre deux régions complémentaires, animait pour une grande part l'économie de la Corrèze autour de la vallée et jusqu'aux confins de l'Auvergne.

A longueur d'année, dans les gorges boisées et sur les puys, des bûcherons abattaient chênes et châtaigniers. Durant l'été, on mettait les grumes à flotter pour les faire descendre vers les ateliers, et comme les eaux étaient basses, à cette saison, dans la Dordogne, des hommes, depuis les rives, les guidaient avec de grandes perches. La vallée était pleine de leurs cris et de leurs disputes avec les riverains mécontents.



Les bois arrivaient ainsi aux tonneliers où maints ouvriers s'affairaient pour les fendre et en lever douves et fonçailles, cercles et barriques, échelas, tous articles demandés par les vigneron.

Les grosses pièces enfin parvenaient aux charpentiers des ports de Spontour, d'Argentat. Avec leurs ouvriers et apprentis, ils travaillaient longuement à construire les solides gabares aux

formes minutieusement étudiées.

C'était alors, dans cette grande animation portuaire qu'intervenaient les maîtres gabariers. Ils avaient pris soin au cours de l'été de passer commande de leurs gabares et de s'assurer également de tout le matériel devant constituer la cargaison. L'ensemble était donc leur propriété et ils naviguaient à leur compte, recrutant leur personnel, aides et rameurs.



Aux grosses pluies de l'automne, on préparait embarcations et chargement. Les patrons gabariers étaient les héros du moment. Ils allaient et venaient, leur bonnet sur l'oreille, dirigeant les travaux. C'était tout un art d'effectuer ce chargement :

D'abord au centre, les merrains par fagots, par piles, en premier lieu les plus longs, les douves pour barriques puis les planches de fonçailles plus courtes. A part, à l'arrière, feuillards et échelas.

Dans les intervalles, des sacs de charbon, et enfin au dernier moment, on mettait quelques petits sacs de châtaignes et quelques fromages : formes d'Auvergne et tomes de brebis.

Lorsque l'étiage avait monté et que l'eau était enfin « marchande » le départ était fixé. Dès le petit jour le port s'anima et toute la ville était présente. Après la messe, le clergé venait en procession pour la bénédiction solennelle des gabarres et de leurs équipages au complet. Il y avait cinq hommes par gabare : le patron à la godille et quatre rameurs.

Le moment est venu. On amène les câbles, et les embarcations, l'une après l'autre, se placent dans le courant et commencent leur descente, se suivant à soixante pas d'intervalle.

Dès le départ, les difficultés commencent. Le patron guide le bateau pour suivre ou couper le courant, éviter les eaux mortes, les passages trop rapides ou les rochers qui affleurent. Parfois la gabare penche à se coucher, puis se redresse, frôle un rocher, pique de l'avant vers la pierre qui se dresse sur l'autre rive.

Elle s'engage enfin dans le chenal, mais de creux d'eau en tourbillons elle plonge de l'avant et se relève sans arrêt. Les piles de bois bien arrimées gémissent.

Le patron, les mains crispées aux chevilles, tient le bateau par sa seule force souvent et par sa connaissance exacte des passages.

Ainsi, sur plus de cinquante lieues, se déroulera cette descente périlleuse, jusqu'au pays du vin, des villes blanches et des horizons tranquilles.

Mais souvent, et parfois chaque année, on a à déplorer des naufrages et des victimes.

Un de ces mauvais passages se situe au moulin d'Abadiol, en amont de Beaulieu.

Après Beaulieu, on défile sous le pont de Puybrun, devant les lavandières lavant leurs lessives. Quelques plaisanteries s'échangent avec elles, et peut-être même leur crient-elles par moquerie, en patois :

Les marchands de merrains !

Nous voyons bien toute leur fortune : un pan sur l'épaule, un pan par derrière.

Voilà le laurier des pauvres gabarriers !



Contournant l'île des Escouanes par le grand courant, ils arrivent vers midi à Carennac et s'y arrêtent pour déjeuner à bord avec leurs provisions.

Aussitôt après, en passant sous Copayre et le Calvaire de Mirandole, on doit aborder la descente difficile de la Payssière de Larroque avant de passer sous les hauts rochers de Gluges.

En suivant ainsi les méandres de la rivière, on arrive à Souillac vers le soir pour y passer la nuit, ce qui amène une grande agitation dans les auberges.

Le lendemain, l'équipage était réduit à trois hommes. Les deux autres reprenaient donc à pied le chemin d'Argentat par la route de Martel.

Mais les difficultés de la navigation n'étaient pas terminées. Elles recommençaient avec la gravière de Monfort qu'on descendait à force de rames. Puis on arrivait aux passages les plus périlleux de Lalinde : le grand Thoret en amont, la Gratusse et le Gratusson en aval.

La Gratusse, terreur des gabarriers, était un passage de deux toises de large, juste la largeur des bateaux, entre deux rochers, avec un courant extrêmement rapide aboutissant à une chute de quatre pieds de haut, virant sur la droite.

Les gabares devaient être obligatoirement confiées, pour ces passages, aux pilotes patentés de port d'Aiguillon. Mais c'étaient là les derniers obstacles.

Désormais, la navigation devenait facile et l'équipage s'allégeait encore d'un rameur, le patron ne gardant avec lui qu'un aide.

Le plus souvent, les gabarres se mettaient en convois de plusieurs unités, et c'est ainsi qu'on arrivait le soir, à Bergerac après une descente très agréable.

Là se retrouvaient tous les équipages, ceux d'Argentat et parfois aussi ceux de Spontour, pour passer la nuit. Mais ils ne frayaient guère entre eux et pour éviter les querelles et les rixes nocturnes, chaque clan retrouvait ses auberges attirées. D'ailleurs, les équipages étaient fatigués après une descente difficile de plus de 200 km.

Dès le lendemain, les clients arrivaient sur le port, et les ventes commençaient. Selon la tendance du marché, charbon, châtaignes ou fromages trouvaient facilement preneur. Si la vente du bois s'avérait plus difficile, certains patrons préféraient descendre encore plus bas et poussaient même jusqu'à Libourne. Mais déjà, à partir de Lamothe, il fallait reprendre les rames, pour lutter contre le reflux de la marée qui remontait jusque-là.

A Libourne, la demande était plus grande et les artisans tonneliers achetaient souvent en bloc toute la cargaison. Quant aux embarcations elles-mêmes, ne pouvant remonter la rivière, elles étaient vendues ou données par-dessus le marché aux gros acheteurs.

Le patron reprenait seulement les codages, et ayant reçu le prix de ses ventes, il était enfin libre.

Tous les gabareurs se retrouvaient dans les auberges où ils festoyaient pour se distraire de leurs peines.

Sur le port, ils avaient eu le temps de voir les grands voiliers venus du large jusque-là. De vrais bateaux avec mâts, voiles et pavillons. Et ils éprouvaient quelques fiertés à se sentir un peu de la famille de ceux qui parcouraient les mers, car en ces temps-là, tous les gabarriers et notamment ceux de la Dordogne étaient inscrits maritimes et servaient à bord de la Marine royale.

Après une bonne journée de repos à Libourne, il fallait prendre le chemin du retour. Ce retour se faisait à pied, en grandes étapes de dix à douze heures de marche par jour, en passant par Périgueux. On traversait la forêt Barrade, mal famée, où il était prudent de voyager en groupe, puis Terrasson, Brive et enfin, le 5^e ou 6^e jour, on revoyait le clocher d'Argentat.

A chaque étape, ces voyageurs retrouvaient leurs auberges familiales où ils étaient accueillis en amis.

Mais à peine rentrés chez eux, les patrons allaient jeter un œil sur la rivière. Si l'eau et le temps étaient favorables, on préparait aussitôt une nouvelle descente. Quand la saison était propice, on pouvait ainsi faire quatre à cinq voyages durant l'hiver, en dehors des grands froids.

Telle fut pendant un très long temps l'existence périlleuse des anciens gabarriers de la Dordogne, qui par leur courage et leur esprit d'entreprise animèrent cette belle mais périlleuse rivière, créèrent un mouvement d'échanges commerciaux qui entretint longtemps la vie économique d'une région repliée sur elle-même.

Leur souvenir mérite d'être honoré et de demeurer dans les mémoires des nouvelles générations.



Commerçants et artisans de Puybrun



Épicerie	Épicerie VIVAL M. et Mme SANCHEZ	449, rue Nationale ☎ : 09.67.33.20.73
Bar - Tabac	Bar du Centre M. et Mme ROOSEBEKE	444, rue Nationale ☎ : 05.65.38.55.88
Boucheries Charcuteries Épiceries	Boucherie FEIX Adrien et Pauline FEIX	380, rue Nationale ☎ : 05.65.10.85.03
	Boucherie RIVIÈRE Dominique RIVIÈRE	219, rue Nationale ☎ : 05.65.38.53.14
Boulangeries Pâtisseries	Au Fournil d'Antan Olivier POMPIER	278, rue Nationale ☎ : 05.65.38.60.19
	L'Étal Gourmand Franck et Violetta TRÉBOSC	60 Place Grande ☎ : 05.65.38.47.91
Brocante	Brocante - Antiquités <i>Exposition peintures</i>	185, rue Nationale ☎ : 05.65.38.68.07
Atelier de Créations	Cyril GIRARDEAU Artiste Plasticien	310, rue Nationale - ☎ : 06.95.03.17.63 @mail : cyril.girardeau@free.fr
Camping	Camping de LA SOLE M. et Mme BOUTTIER	La Sole - ☎ : 05.65.38.52.37 - 06.28.04.18.57 @mail : camping.la.sole@wanadoo.fr www.la-sole.com
Gardiennage Camping-cars Caravanes	Gardiennage Dordogne 46	La Métairie de l'Abbé ☎ : 06.82.17.82.16 ou 09.63.62.76.78 @mail : gardiennage46@orange.fr
Carrosserie	Carrosserie Thierry BOURGADE	Z.A Domaine de Lafon ☎ : 05.65.40.51.08
Cave à Vins	La Cave de la Bastide Loïc LAVERGNE	Z.A Domaine de Lafon ☎ : 05.65.38.67.98 - Fax : 05.65.10.93.10 @mail : lacavedelabastide@live.fr
Coiffure Beauté Gym	IMAGIN'R - Salon de coiffure Ghislaine FRANÇOIS	302, rue Nationale ☎ : 05.65.38.42.29
	SECRETS DE BEAUTÉ - Institut de Beauté Amélie PIGANIOL	30 Place Grande ☎ : 05.65.33.72.41
Electricité	GYM ZEN - Gymnastique sans effort, sur des machines motorisées	Rue Nationale ☎ : 05.65.11.90.99
	ASE Stéphane ALRVIE	560, rue de Couderc ☎ : 06.89.74.36.74
	S.A.R.L. Electro-Plus <i>Electricité générale</i>	Z.A Domaine de Lafon ☎ : 05.65.38.57.63 - Fax : 05.65.38.68.29
Entretien Parcs et Jardins	Querry Jardins Pascal COURBET	Camp de Mercié - ☎ : 06.30.53.48.13 querry.jardins@gmail.com
	José VINHAS	☎ : 06.18.43.40.20 - 05.65.40.47.12 jose.vinhas16@gmail.com

Habitat	E.C.H. PLANS Etude et Conception Habitat	Les Prats Sud - ☎ : 07.69.43.90.17 ech-plans@orange.fr
Hôtel Restaurants	Hôtel Restaurant des Arts Christine et Stéphane	50 Place Grande - ☎ : 05.65.38.67.65 www.hoteldesarts-puybrun.com
	Pizzeria « PIZZA - POPY »	434, rue Nationale ☎ : 05.65.11.96.37
Informatique	Binary Activity <i>Produits et services informatiques</i>	207, rue des Arts ☎ : 05.65.40.18.87 - Fax : 05.65.40.30.96 www.binaact.com
Ingénierie	THIOT INGENIERIE Ingénierie - Bureaux d'Etudes (industries)	Rue Nationale
Ferronnier d'Art	Philippe LAFAGE	Domaine de Lafon ☎ : 05.65.10.78.40
Maçonnerie	TAVARÉS - DERAM	105, lotissement de la Péze ☎ : 05.65.10.87.75 - 06.31.79.06.19
Marbrerie	CLARE Pompes Funèbres <i>Marbrerie funéraires - fleurs</i>	Domaine de Lafon - www.clare.fr ☎ : 05.65.10.90.26 - Fax : 05.65.10.93.16
Menuiserie	MENUISERIE Eric FERRIÉ Charpente Escaliers - Fabrication et pose	Camp Ponchut ☎ : 06.75.69.81.12 - 05.65.38.25.90 HR @mail : menuiserie.ferrite@orange.fr
Peinture - Déco.	Ets VEYSSIÈRE	Route de Bilhac ☎ : 05.65.38.51.25 - 06.32.12.15.33
Pension pour Chiens et Chats	DOMAINE DES BOIS	Z.A Domaine de Lafon ☎ : 05.65.38.48.22 - 06.88.09.98.91
Plomberie - Chauffage - Elec.	BRU et Fils	☎ : 05.65.10.95.20 06.85.95.94.52
Plaqueiste Isolation	Eurl F.T. Plaquiste. - Florent TOCABEN Plaquiste - Agencement - Isolation	310, rue Nationale ☎ : 06.30.56.04.22 @mail : ftp.pro@orange.fr
Protection incendie - alarme	C.P.I.A. FOURCIN SARL <i>Protection incendie et alarme</i>	293, rue des Amandiers ☎ : 05.65.35.39.81 - 06.82.35.96.87
Ambulancier	Pascal MARTINEZ	46130 BRETENOUX ☎ : 05.65.10.90.90 - Fax : 05.65.38.64.64
Infirmières	Isabelle BAZIRE Jessica CAMPDORAS- RAGON	48, rue Nébuleuse ☎ : 06.61.58.43.48
Médecin	Anne-Marie ASFAUX	369, rue du Coustalou ☎ : 05.65.38.49.53
Pharmacie	Catherine BESSE	70 Place Grande ☎ : 05.65.38.53.13
Réflexologue plantaire	Jean-François BAZIRE	48, rue Nébuleuse ☎ : 07.77.37.92.21

